



EN BREF :

- Situation générale : températures élevées, pluies fréquentes et excessives (à l'ouest de la province).
- Carotte : taches foliaires en progression; insectes : peu présents en général, altise à tête rouge.
- Céleri : populations modérées de punaises ternes, mais à surveiller; cœur noir et gerçure du pétiole : traitements préventifs en fonction des températures; taches foliaires : demeurez vigilant.
- Laitue : les populations de pucerons augmentent; punaise terne : encore active, surtout dans la région de Québec; altise à tête rouge : présente dans quelques champs (Montérégie, Québec); vers gris : dommages en Montérégie; mildiou : toujours présent en Montérégie; nécrose marginale : surveillez les températures élevées.
- Oignon et poireau : légère augmentation des thrips; mouche : interventions requises; teigne du poireau : intervention contre la 3^e génération; brûlure de la feuille : début dans la région de Québec, demeurez vigilant; mildiou : nouveaux cas (Québec et Montérégie); moisissure noire : quelques symptômes en Montérégie, stratégie d'intervention.

SITUATION GÉNÉRALE

À l'exception de dimanche dernier (31 juillet), les températures se sont maintenues au-dessus des normales durant la dernière semaine. La journée de mardi a aussi été marquée par un mercure atteignant près de 35 °C, suivi d'orages très violents durant la nuit. Dans l'ensemble de la province, les précipitations ont été plutôt fréquentes, ce qui a contribué à maintenir un taux d'humidité élevé dans le feuillage des cultures. En général, les besoins en eau ont été bien comblés par les pluies. Les importantes chutes de pluie survenues mercredi ont contribué à saturer le sol, principalement dans le sud-ouest (Montérégie, Basses-Laurentides, Lanaudière, Estrie). Les travaux aux champs seront certainement perturbés pour quelques jours et des dommages liés à l'excès d'eau (asphyxie des racines) apparaîtront dans plusieurs champs.

CAROTTE

Taches foliaires

Les taches foliaires (surtout la tache cercosporéenne) semblent avoir progressé dans toutes les régions. **Des traitements fongicides sont maintenant requis dans plusieurs champs.** Surveillez vos champs de près et débutez les traitements dès que le seuil d'intervention est atteint. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires (aussi appelées taches foliaires) de la carotte présentée dans l'avertissement No 10 du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>).

Insectes

En général, on observe encore très peu d'insectes dans les champs de carottes. Comme nouveauté, on note la présence de l'altise à tête rouge du côté de l'Île-d'Orléans. Dans la carotte, des traitements contre cet insecte

sont rarement justifiés compte tenu que cette culture est en mesure de supporter une importante défoliation avant que son rendement ne soit affecté. Seuls des champs attaqués à un stade hâtif de leur développement pourraient nécessiter une intervention. Pour plus de détails sur l'altise à tête rouge, consultez l'information présentée ci-dessous dans la laitue.

CÉLERI

Insectes

Les populations de la punaise terne restent modérées en Montérégie. Continuez de bien surveiller vos champs, puisque des traitements peuvent être requis dans certains champs. La stratégie d'intervention contre la punaise terne est présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

On signale aussi la présence de dommages dus à l'altise à tête rouge dans un petit nombre de champs en Montérégie. Consultez l'information sur l'altise à tête rouge présentée à la page suivante dans la laitue.

Cœur noir et gerçure du pétiole

Continuez vos applications foliaires de calcium et de bore en ciblant surtout les poussées de croissance qui, compte tenu des récentes pluies, dépendront surtout des températures. Les champs affectés par l'excès d'eau (asphyxie partielle des racines) seront aussi davantage à surveiller pour les prochains jours. Consultez les stratégies d'intervention présentées dans l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>) et dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

Taches foliaires

Les conditions humides de la dernière semaine ont encore été très favorables aux maladies foliaires (tache cercosporéenne et tache bactérienne) et, compte tenu des récentes pluies (sol saturé), elles le seront encore certainement pour plusieurs jours. Si ces maladies sont présentes dans vos champs, appliquez rigoureusement les stratégies d'intervention recommandées. La stratégie de lutte contre la tache cercosporéenne est présentée dans l'avertissement **No 09** du 15 juillet 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a09tn04.pdf>) et celle contre la tache bactérienne, dans l'avertissement **No 07** du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>).

LAITUE

Pucerons

On observe de plus en plus de pucerons dans les différentes régions, de sorte que des interventions sont maintenant requises plus fréquemment. Surveillez particulièrement vos champs qui ont atteint les stades critiques : 11 feuilles à début pommaison pour la laitue pommée, 10 feuilles pour la frisée et la romaine. Attention au puceron « Nasonovia », il semble présent et relativement abondant dans toutes les régions. La stratégie d'intervention contre les pucerons est présentée dans l'avertissement **No 07** du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>).



Punaise terne

La punaise terne continue d'être présente en quantité modérée, mais il semble qu'elle soit plus active dans la région de Québec qu'en Montérégie. Continuez de bien surveiller vos champs, en particulier la laitue romaine. Au besoin, consultez la stratégie de lutte présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

Altise à tête rouge

On signale la présence de cet insecte dans quelques champs de laitue et de céleri (très peu) en Montérégie de même que dans la laitue (romaine principalement) dans la région de Québec. Depuis quelques années, on observe une recrudescence dans l'activité de cette espèce qui, autrefois, était rarement observée.

Lorsque les altises sont peu nombreuses, les dommages demeurent légers et des interventions spécifiques contre cet insecte sont rarement justifiées. On profite alors des traitements effectués contre les autres ravageurs pour réprimer en même temps les quelques altises présentes. **Cependant, des traitements spécifiques contre cet insecte peuvent être requis lorsque les altises sont nombreuses ou qu'elles s'attaquent directement à la partie commercialisée des laitues.**

L'altise à tête rouge gruge la surface des feuilles en ne laissant habituellement que la membrane inférieure. Sur la laitue, les dommages apparaissent sous formes de zones décolorées, le plus souvent arrondies. Dans la pommée, les dégâts se limitent aux feuilles extérieures, la pomme n'étant pas affectée. Dans le céleri et le céleri-rave, les dégâts ressemblent à des chemins à la surface des folioles. Ce type de dégâts peut s'apparenter à celui des mineuses que l'on observe aussi à l'occasion dans le céleri, mais dans ce dernier cas, le dommage se retrouve entre les épidermes supérieur et inférieur de la feuille.

L'altise à tête rouge est un petit coléoptère de 4 à 5 mm de longueur. À première vue, il semble complètement noir. Cependant, lorsqu'on le regarde de près, on aperçoit une tache ou des lignes rouge foncé sur le dessus de sa tête. Comme les autres espèces d'altises, c'est un insecte sauteur. Les larves de l'altise vivent dans le sol et se nourrissent des racines de diverses plantes, probablement surtout des annuelles sauvages poussant dans des zones non cultivées. L'altise à tête rouge n'aurait qu'une seule génération par année, les adultes émergent habituellement entre la fin juillet et la fin août. Les œufs seraient pondus en août et septembre et c'est principalement sous cette forme que l'insecte passerait l'hiver. Les cultures légumières préférées des adultes sont les crucifères (chou, brocoli, chou chinois, etc.), la pomme de terre et le haricot. Les autres cultures quelquefois atteintes sont la betterave, la laitue, le céleri et la carotte.

Adulte de l'altise à tête rouge



H. Goulet/A.A.C.-CRECO



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU**

Seul le SEVIN XLR PLUS est homologué spécifiquement pour la répression des altises dans la laitue. Cependant, à l'exception du CYGON et du LAGON, tous les insecticides actuellement homologués dans la laitue contre la punaise terne ou la cicadelle, devraient également être efficaces contre les altises. Ces produits sont homologués contre les altises dans les crucifères ou la pomme de terre. Consultez le bulletin d'information No 01 du 19 mai 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01tn06.pdf>). Veuillez vous assurer de respecter le nombre de jours de délai avant récolte, tel qu'indiqué sur les étiquettes.

Vers gris

Des dommages reliés aux vers gris sont signalés dans quelques champs en Montérégie. Les jeunes semis et en particulier les plantations récentes sont donc à surveiller. De l'information concernant la lutte contre les vers gris est présentée dans l'avertissement Légumes - général No 01 du 18 mai 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01leg06.pdf>).

Mildiou

Malgré la chaleur, le temps humide a encore permis à cette maladie de se maintenir en Montérégie-Ouest. Des symptômes sont donc encore observés dans plusieurs champs (feuilles du bas). Compte tenu de l'avancement de la saison, il est fort probable que les producteurs de cette région auront à composer avec cette maladie jusqu'en fin de saison. **Nous vous rappelons que le mildiou peut occasionner des pertes élevées s'il n'est pas bien réprimé.** Vérifiez vos champs régulièrement pour dépister rapidement les premiers signes de la maladie. Dès que la maladie est observée, vous devez appliquer rigoureusement la stratégie présentée dans l'avertissement No 06 du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

Nécrose marginale (carence en calcium)

Compte tenu des dernières pluies, le risque de développement de cette carence est plus faible. Continuez vos applications foliaires de calcium en ciblant surtout les poussées de croissance qui, tant que le sol demeurera bien humide, dépendront surtout des températures élevées. Les champs affectés par l'excès d'eau (asphyxie partielle des racines) seront aussi davantage à surveiller pour les prochains jours. Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement No 04 du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

OIGNON ET POIREAU

Thrips de l'oignon

Malgré le temps chaud, les populations de thrips n'ont augmenté que légèrement (Montérégie) ou sont demeurées stables (Lanaudière). Les forts orages ont certainement favorisé cette situation, puisque les pluies abondantes contribuent à noyer un grand nombre de thrips. Dans les quelques champs où le seuil d'intervention a été atteint, on rapporte que dans certains cas, les traitements insecticides n'ont pas donné les résultats escomptés. **Nous vous rappelons qu'il est essentiel d'appliquer beaucoup d'eau lors des traitements si l'on veut être en mesure d'atteindre les thrips cachés entre les feuilles.** De plus, les pyréthrinés (MATADOR, DECIS, RIPCORDER) perdent une partie de leur efficacité lorsqu'il fait très chaud. Pour plus d'information, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement No 12 du 28 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a12tn05.pdf>).



Mouche de l'oignon

La ponte de la deuxième génération est en cours et les conditions actuelles favorisent la survie des œufs. S'il y a lieu, continuez les traitements foliaires contre les adultes. Seuls les champs d'oignon vert n'ayant pas reçu de traitements contre les larves devraient être traités. Pour plus de détails, consultez la stratégie de lutte présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

Teigne du poireau

La période de ponte de la 3^e génération est en cours. Elle semble avoir débuté entre le 22 juillet et le 28 juillet, selon les sites. Idéalement, un premier traitement devrait être effectué environ 12 jours après le début de la période d'activité des papillons, de manière à réprimer un maximum de teignes au stade « baladeur ». Sur les sites ayant présenté des dommages significatifs dus à la 2^e génération (plus de 5 % des plants présentant des dommages), il est donc suggéré d'intervenir durant les prochains jours. Un second traitement pourra être effectué 7 jours après le premier. Il est important d'appliquer beaucoup d'eau lors du traitement. Consultez la stratégie d'intervention détaillée présentée dans le bulletin d'information **No 03** du 7 juillet 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>).

Brûlure de la feuille (*Botrytis*) dans l'oignon

La brûlure de la feuille est apparue dans plusieurs champs de la région de Québec. Dans les autres régions (Montérégie, Lanaudière et Basses-Laurentides), malgré le temps plutôt favorable, les symptômes ne semblent pas avoir évolué. Restez vigilant, puisque plus les oignons approchent de la maturité, plus le risque augmente. **Continuez de bien protéger vos champs d'oignon jaune et débutez les traitements fongicides préventifs dans l'oignon espagnol dès que le seuil de 1 tache par feuille sur les 3 plus vieilles feuilles encore vertes est atteint.** La stratégie d'intervention détaillée contre la brûlure de la feuille est présentée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

Mildiou

De nouveaux cas de mildiou sont rapportés en Montérégie et fort probablement (à confirmer) aussi dans la région de Québec. Les producteurs qui n'appliquent pas déjà de fongicides dans leurs champs pour la répression de d'autres maladies doivent être particulièrement vigilants. **Il est important de débiter les traitements contre cette maladie dès que les premiers symptômes sont observés, étant donné que tout le feuillage des plants peut rapidement être détruit.** Le symptôme le plus caractéristique de la maladie est la présence d'un duvet gris violacé visible le matin sur le feuillage encore recouvert de rosée. Ce duvet repose sur du feuillage à peine plus pâle que le feuillage sain et apparaît sous forme de plages allongées pouvant mesurer plusieurs centimètres. Pour plus de détails, consultez l'information sur le mildiou de l'oignon présentée dans l'avertissement **No 10** du 23 juillet 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn04.pdf>). Pour lutter contre cette maladie, les producteurs d'oignon biologique peuvent utiliser l'oxychlorure de cuivre (CUIVRE PM ou COPPER SPRAY). Ce produit n'est cependant pas homologué dans l'oignon vert.

Moisissure noire des feuilles (*Stemphylium* sp.)

On signale la présence de moisissure noire des feuilles dans quelques champs d'oignon espagnol et d'oignon jaune, en Montérégie. Les taches noires caractéristiques de cette maladie sont observées principalement sur l'extrémité des vieilles feuilles. Le fait que le feuillage des oignons est vieillissant et qu'il a été fortement fouetté par les récents orages sera favorable à la progression de cette maladie. Consultez la stratégie d'intervention présentée ci-dessous.



Le champignon responsable, *Stemphylium* sp., est considéré comme un organisme de faiblesse. Il envahit habituellement les tissus morts (ex. : bout de feuille desséché), sénescents (ex. : plus vieilles feuilles) ou déjà affectés par une autre maladie (ex. : sur les lésions causées par la tache pourpre, le mildiou ou la brûlure de la feuille). Par contre, on rapporte que sous certaines conditions, ce champignon peut aussi directement occasionner une importante défoliation des plants.

Symptômes

Le *Stemphylium* sp. entraîne la formation de petites taches de forme allongée. Au départ, la tache est jaune pâle, mais son centre brunit au fur et à mesure qu'elle s'agrandit. Lorsque le nombre de taches par feuille est élevé, celles-ci peuvent fusionner, ce qui entraîne la formation de lésions plus grandes. Éventuellement, le centre de la lésion noircit et des masses de spores noires (conidies) sont émises. Ce sont ces masses de spores qui trahissent le plus souvent la présence de la maladie. Les taches sont toujours plus nombreuses du côté de la feuille exposé aux vents dominants.

Ce champignon ne colonise habituellement que les tissus morts ou affaiblis. L'infection du feuillage sain nécessite des températures tièdes et une très longue période de mouillure du feuillage (plus de 24 heures). Les lésions résultent alors de la fusion des nombreuses petites taches formées à la suite de la germination des spores (plus de 200 par cm²). Ainsi, d'importantes plages de feuillage ou même des feuilles entières peuvent être tuées par le champignon.

Stratégie d'intervention

Débutez les traitements fongicides préventifs lorsque vous observez des symptômes de moisissure noire dans vos champs. Intervenez de préférence lorsqu'on prévoit plusieurs heures de pluie ou de mouillure du feuillage. Durant les périodes chaudes et sèches, il n'est pas nécessaire de traiter.

Aucun fongicide n'est homologué spécifiquement contre la moisissure noire au Canada. Il semble que la plupart des fongicides actuellement utilisés pour lutter contre la brûlure de la feuille ou la tache pourpre seraient également efficaces contre la moisissure noire. Aux États-Unis, la moisissure noire (*stemphylium leaf blight*) apparaît sur l'étiquette du CABRIO (pyraclostrobine) et du PRISTINE (pyraclostrobine + boscalid).

Dans l'État de New York, on indique que le meilleur niveau de contrôle pourrait être obtenu en mélangeant du mancozèbe avec de l'iprodione (ROVRAL) ou du mancozèbe avec du chlorothalonil (BRAVO). Ce dernier mélange n'est cependant pas homologué au Canada. Une recherche récente effectuée au Michigan a montré un excellent contrôle lorsque le BRAVO (chlorothalonil) et le PRISTINE (pyraclostrobine + boscalid) étaient utilisés en alternance.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome - Avertisseur - terre noire
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, Lise Gauthier, d.t.a. et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – carotte, céleri, laitue... – 4 août 2006



CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU

Avertissement No 13 – 2006, page 6